



BULLETIN D'INSCRIPTION



Suivant les mesures sanitaires en vigueur le jour de la course, le règlement à consulter sur le site du Ski Club est susceptible de modification.

Remboursement partiel ou report à l'année suivante en cas d'annulation COVID !

Envoi accompagné du règlement à l'ordre de « Ski Club Damprichard », du certificat médical à :

BAUME Aline
11 rue Bonheur
25450 DAMPRICHARD

ou sur internet : <https://www.even-outdoor.com/courses/>
jusqu'au **vendredi 11 sept 2020 minuit**

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Date naissance : **Sexe :** M F **Tél portable :**

E-mail :

Team – Association :

Club FFA: **N° licence FFA:**

- Je participe :** **Trail des échelles de la Mort 26km = 20€ avant 1^{er} sept,**
option envoi dossard nominatif **+3€ (23€)** / 25€ avant 11 sept / 30€ sur place
 Course nature 12km = 14€ avant 1^{er} sept, option envoi
dossard nominatif **+3€ (17€)** / 16€ avant 11 sept / 21€ sur place
 Marche des Bisons 12 km = 7 € adulte et 3 € enfants
 Courses enfants = 3 € inscription sur place
 Repas inscription sur place

Je certifie avoir pris connaissance du règlement, et l'accepte sans réserve.
Je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident, de dommage corporel ou de vol.

Date et signature obligatoires :

Certificat Médical (loi du 23 mars 1999)

Document à envoyer impérativement avec ce bulletin :

-pour les licenciés FFA : photocopie de la licence FFA

-Sinon copie du certificat médical de non contre indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

Marche des Bisons : Les participants n'ayant ni dossard ni classement, le certificat médical n'est pas nécessaire